

## RECENSEMENT D'INFORMATIONS UTILES

### CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID 19 - TERRITOIRE DU PAYS D'ARLES

*Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, les équipes des services d'appui et de coordination de votre territoire restent à votre disposition pour vous soutenir dans l'accompagnement de situations individuelles complexes, retour à domicile après hospitalisation, etc. et également pour vous informer sur l'organisation des services des secteurs social, médico-social et sanitaire notamment.*

*Le présent document vous propose une synthèse d'informations qui peuvent vous être utiles.*

### PTA Apport Santé

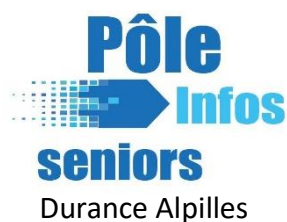
(tout public sur tout le département - hors Marseille et pays d'Aubagne et la Ciotat)

**04 42 642 642**

### Association Alp'Agés Coordination

(pour le soutien à domicile du public âgé sur le territoire du Pays d'Arles)

**04 90 92 60 05**



# SOMMAIRE

## PLATEFORMES TELEPHONIQUES SPECIALISEES COVID-19

P. 4

- Plateforme **APPORT SANTE**
- **ARS PACA**
- **CPAM**

## INFORMATIONS GENERALES - ORGANISATION DES PRISES EN CHARGE ET SOUTIEN AUX PRATIQUES

P. 5 à 7

- Liens vers diverses actualités sanitaires
- Numéros d'urgence et permanences sanitaires
- Documents Facile à Lire et à Comprendre (FLC)

## INFORMATIONS GENERALES - ORGANISATION DES SERVICES A L'ECHELLE DU DEPARTEMENT

P. 7 à 11

- Aides et services du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
- Information à destination des personnes en situation de handicap
- Soutien aux professionnels du secteur hospitalier en matière de transport
- Soins palliatifs et hospitalisation à domicile
- Ligne téléphonique dédiée Maladie Alzheimer ou apparentée
- Cellule de soutien à la réflexion éthique

## INFORMATIONS SUR LES SERVICES DU TERRITOIRE

P. 12 à 23

- Services de coordination des parcours de santé et de soutien aux professionnels
- Information, orientation et évaluation des besoins des personnes de 60 ans et plus et leur entourage (les 2 Pôles Infos seniors)
- Organisation de la prise en charge sanitaire en ville
- Organisation de la prise en charge en santé mentale en ville
- Communes et CCAS
- Maisons Départementales de la Solidarité (MDS)
- Services d'aide à domicile (SAAD) et Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Informations sur les portages de repas, livraison de courses
- Etablissements d'hébergement (EHPA et EHPAD)
- Actions bénévoles

- **Aide aux aidants**
- **Soutien psychologique aux professionnels**
- **Soutien psychologique au grand public**
- **Aspects juridiques et réglementaires / Protection des personnes majeures**

## PLATEFORMES TELEPHONIQUES SPECIALISEES COVID-19

### **Plateforme APPORT SANTE**

**04 84 47 05 97**

[covid@apport-sante.org](mailto:covid@apport-sante.org)

Information aux professionnels sur :

- les recommandations (hygiène, port du masque...)
- l'orientation des patients qui n'ont pas de médecin ou ne peuvent bénéficier de consultation

---

### **ARS PACA**

**0800 73 00 87 (tous les jours de 9h à 19h)**

[ars-paca-covid19-rep@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-covid19-rep@ars.sante.fr)

<https://www.paca.ars.sante.fr/covid-19-espace-pour-les-professionnels-de-sante>

Pour toute question non médicale, pour les professionnels et les patients.

---

### **CPAM**

**Pour les assurés :**

**3608**

**3646**

Questions habituelles des libéraux, droit commun :

Professionnels libéraux (indemnités, maladies...) :

<https://www.ameli.fr/bouches-du-rhone/medecin/actualites/mesures-exceptionnelles-liees-au-covid-19-une-faq-pour-les-professionnels-de-sante>

## INFORMATIONS GENERALES - ORGANISATION DES PRISES EN CHARGE ET SOUTIEN AUX PRATIQUES

### Actualité Covid-19 – site du Ministère de la Santé et autres sites officiels

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-le-covid-19/>

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/coronavirus-et-deconfinement-informations-recommandations-et-conduites-a-tenir>

Coronavirus SARS-CoV-2 : gestion de l'épidémie en cas de survenue de vagues de chaleur : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=817>

Lien HAS : Réponses rapides / continuité de la prise en charge des personnes atteintes de maladie chronique

[https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3168634/fr/assurer-la-continuite-de-la-prise-en-charge-des-personnes-atteintes-de-maladies-chroniques-somatiques-pendant-la-période-de-confinement-en-ville](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3168634/fr/assurer-la-continuite-de-la-prise-en-charge-des-personnes-atteintes-de-maladies-chroniques-somatiques-pendant-la-période-de-confinement-en-ville)

---

### Actualité en gériatrie

<https://sfgg.org/actualites-covid-19/>

---

### Actualité en Soins palliatifs

<http://www.sfap.org/actualite/outils-et-ressources-soins-palliatifs-et-covid-19>

---

### Actualité médicale

<https://lecmg.fr/>

<https://lecmg.fr/coronacliv/>

---

### Actualité liée au Diabète

<https://covidiab.fr/>

---

### Actualité liée à la maladie de Parkinson

<https://www.franceparkinson.fr/covid-19-et-parkinson/>

---

### Guide pratique ARS PACA - Stratégie de prise en charge des personnes âgées en établissement et à domicile

Compilation d'outils à disposition et de recommandations de gestion de l'épidémie de Coronavirus Covid-19.

Régulièrement actualisé et communiqué selon l'évolution de la situation.

<https://www.paca.ars.sante.fr/covid-19-les-actions-mises-en-oeuvre-dans-les-ehpad>

---

### Documents Facile à Lire et à Comprendre (FLC)

Explication globale sur le Coronavirus

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/francais-simplifie-falc>

Consignes en cas de symptômes

[https://www.unapei.org/wp-content/uploads/2020/03/Consignes Malades FalcAdapei du Doubs.pdf](https://www.unapei.org/wp-content/uploads/2020/03/Consignes_Malades_FalcAdapei_du_Doubs.pdf)

Consignes liées au déconfinement

[https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/je\\_comprends.pdf](https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/je_comprends.pdf)

[https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/comment\\_vivre\\_le\\_de\\_confinement\\_gestes\\_barrie\\_res-accessible2.pdf](https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/comment_vivre_le_de_confinement_gestes_barrie_res-accessible2.pdf)

---

### Consignes liées au déconfinement

Organisation de la vie quotidienne

[https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/cimages/infog\\_deconfinement.jpg](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/cimages/infog_deconfinement.jpg)

Attestation de déplacement (déplacement supérieur à 100 km)

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Deconfinement-Declaration-de-deplacement>

---

### Numéros d'urgence et permanences sanitaires

Urgence opticiens	Orientation vers les opticiens habituels
<i>Permanence</i> kiné ambulatoire pour : <ul style="list-style-type: none"><li>les patients de retour à domicile après un covid-19</li><li>les maintiens à domicile des patients non covid-19 pour la région PACA &amp; Corse.</li></ul>	<a href="http://www.arbam.fr/">http://www.arbam.fr/</a> <b>09 72 34 24 24</b> Réfèrent Départemental Arbam 13
SOS Chirurgien- <i>dentiste</i>	<b>08 92 56 67 66</b>
<i>Signalement des cas COVID en établissement médico-social</i> => Plateforme de signalement	

=> Fiches de signalement

<https://voozadoo.santepubliquefrance.fr/1828535468/scripts/newrec.php>

=> Recommandations à destination des établissements et services Médico sociaux pour personnes âgées (hors EHPAD)

[https://drive.google.com/file/d/1Ppl8otufgE\\_9jSk-QsZESqu1H2BKA8CL/view](https://drive.google.com/file/d/1Ppl8otufgE_9jSk-QsZESqu1H2BKA8CL/view)

<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie-prise-charge-personne-agee-domicile-covid-19.pdf>

## INFORMATIONS GENERALES - ORGANISATION DES SERVICES A L'ECHELLE DU DEPARTEMENT

### Aides et services du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

#### Aides Sociales : informations générales

Maintien et prolongation automatique de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), du Revenu de solidarité active (RSA), de l'ensemble des aides sociales versées sous condition de ressource par les CAF et les aides au logement.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19775>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10027>

---

#### MDPH

**0800 814 844**

[accueil.information.mdph@mdph13.fr](mailto:accueil.information.mdph@mdph13.fr)

Pas d'accueil physique jusqu'à nouvel ordre (fin août à minima)

Maintien et prolongation automatique des droits et prestations **expirant entre 12 mars au 31 juillet pour une durée de 6 mois** : AAH et complément de ressource, AEEH et ses compléments, carte mobilité inclusion (CMI), PCH (volets aides humaines, charges exceptionnelles et aides animalières), l'Aide Médicale d'Etat (AME) => Néanmoins, la MDPH recommande d'en faire la demande par mail ou par courrier

➡ Communiquer la liste des bénéficiaires qui sont dans cette situation.

Pour toute première demande et pour toute demande d'aggravation, il convient de déposer un dossier complet (avec certificat médical). A télécharger celui-ci sur le site internet de la MDPH : [www.MDPH13.fr](http://www.MDPH13.fr)

---

## APA

**0811 88 13 13**

[infoapa13@cg13.fr](mailto:infoapa13@cg13.fr)

La plateforme téléphonique reste joignable tous les jours.

➡ Réactivation des procédures classiques de demandes d'APA antérieures au confinement

Possibilité d'envoi des dossiers papiers au service APA pour instruction.  
Editions de notifications + envoi par voie de courrier à l'attention des personnes et des organismes d'aide à domicile  
Nécessité de faire à nouveau des demandes avec dossier et en considérant les critères habituels d'accessibilité à cette procédure.

➡ Finalisation nécessaire des procédures COVID mises en place à titre provisoire et sans participation du bénéficiaire par l'envoi de dossier APA par mail au service administratif mais aussi à la chef de service Mme MARTINEZ Hélène afin d'éviter les ruptures de prise en charge.

- ➡ Les SAAD doivent informer le CD des cas avérés et suspects, qu'ils soient salariés ou usagers, en adressant un mail aux personnes suivantes :
- L'inspecteur qui suit le service
  - [paphservices.dpaph@departement13.fr](mailto:paphservices.dpaph@departement13.fr)
  - [anneclaire.aigoin@departement13.fr](mailto:anneclaire.aigoin@departement13.fr)
  - [armelle.sauvet@departement13.fr](mailto:armelle.sauvet@departement13.fr)
- 

## Information à destination des personnes en situation de handicap

### Inter parcours handicap 13

<https://www.parcours-handicap13.fr/parcours/nos-publications>

Etat des lieux (non exhaustif) des dispositifs existants et des initiatives solidaires en direction des personnes en situation de handicap et de leurs familles dans les Bouches-du-Rhône.

---



## Information à destination des personnes présentant des conduites addictives

### DICAdd13 - Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie des Bouches-du-Rhône

- > Poursuite de l'activité d'information, orientation, et coordination des parcours de santé en addictologie sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône.
- > A destination des professionnels et des particuliers
- > Standard ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

Actualisation régulière des modalités de fonctionnement des partenaires en addictologie, santé mentale et santé sexuelle =>  
<http://www.dicadd13.fr/espace-professionnel/actus/infos-covid-19/732-point-info-covid-19-structures-du-departement>

Contact de la plateforme : **04 91 10 46 07** (nouveau numéro) ou [dicadd13@ch-allauch.fr](mailto:dicadd13@ch-allauch.fr) (pour évaluation de situation, orientation, information, etc.)

Contact du médecin addictologue référent en appui aux professionnels de santé : 06 65 03 74 65 (diagnostic, adaptation thérapeutique, etc.)

---

## Soutien aux professionnels du secteur hospitalier en matière de transport

### Service Mobilité de la Métropole Aix Marseille Provence

**0800 713 137** - [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)

Fin de l'offre spécifique de gratuité mise en place pour le personnel des établissements de santé

---

## Soins palliatifs et hospitalisation à domicile

### RESP 13

**06 21 04 43 31**

7j/7 de 9h à 20h, le WE 9h/17h

Hotline « Soins palliatifs » mise en place avec l'appui de l'ESMP/USP 13 pour usage des médecins traitants, IDEL, médecins coordonnateurs d'EHPAD, d'ESMS, de SSR, d'HAD, médecins d'établissements de santé ne disposant pas d'EMSP

## **HAD**

Contactez l'HAD de votre territoire (pour obtenir des coordonnées contacter Alp'Agès Coordination - 04 90 92 60 05)

Rôle majeur à mener pour soulager les services de MCO des patients pouvant relever d'une prise en charge en HAD.

- Patients non infectés par le COVID 19 :

Rôle majeur en prenant en amont d'une hospitalisation éventuelle des patients fragiles, en aidant à un retour au domicile direct en HAD à partir des urgences ou des unités de courte durée d'hospitalisation (UHCD) des patients ayant une indication potentielle d'HAD.

- Patients infectés par le COVID 19 :

Les patients Covid-19 ne requérant pas une surveillance continue 24h/24h en soins intensifs mais relevant d'une hospitalisation peuvent être pris en charge en HAD.

Consulter le guide pratique ARS PACA « *Stratégie de prise en charge des personnes âgées en établissement* » régulièrement actualisé intégrant des dérogations à la réglementation HAD.

<https://www.paca.ars.sante.fr/covid-19-les-actions-mises-en-oeuvre-dans-les-ehpad>

---

## **Ligne téléphonique dédiée Maladie Alzheimer ou maladies apparentées**

### **Centre Mémoire Ressources Recherche Maladie d'Alzheimer PACA Ouest**

**04 91 38 89 60**

du lundi au vendredi de 9h à 16 heures

Ligne téléphonique dédiée aux patients ou aidants familiaux et professionnels de patients atteints d'une Maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, se trouvant confrontés à un problème nécessitant une aide ou un avis spécialisé en relation avec la maladie, ou se trouvant en difficulté psychologique.

---

## **Cellule de soutien à la réflexion éthique**

### **Espace Ethique Méditerranéen**

[Soutien\\_ethique@ap-hm.fr](mailto:Soutien_ethique@ap-hm.fr)

Mise en place d'une cellule de soutien pour accompagner la réflexion éthique des soignants des établissements, aider les équipes à exprimer leurs doutes et partager les conflits de valeurs auxquels elles sont d'ores et déjà confrontées.

Page spécialement dédiée à la crise sanitaire avec :

- toutes les informations relatives au COVID19.
- Des outils pour aider les établissements à mettre en place une cellule de soutien locale

<http://www.ee-paca-corse.com/rubrique31.html>

## INFORMATIONS SUR LES SERVICES DU TERRITOIRE

Dernière mise à jour le : 28/05/2020

---

### Services de coordination des parcours de santé et de soutien aux professionnels

**Tout public, sur tout le département - hors Marseille et pays d'Aubagne et la Ciotat :**

#### Plateforme Territoriale d'Appui APPORT SANTE

Le numéro **04 42 642 642** est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 19h ; le traitement des demandes est inchangé durant la crise sanitaire.

En dehors de ces heures, vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou adresser un mail à [coordination@apport-sante.org](mailto:coordination@apport-sante.org)

Toute l'équipe vous apporte son soutien en particulier pour :

- Organiser la sortie des patients des établissements sanitaires
- Permettre le maintien à domicile des patients qui ne nécessitent pas d'hospitalisation
- Faciliter le lien entre professionnels
- Aider au repérage des patients vulnérables et à leur prise en charge
- Eviter les ruptures de prise en charge et éviter les hospitalisations évitables
- Soutenir les aidants
- Vous communiquer de l'information et vous orienter vers les interlocuteurs concernés
- Recueillir vos attentes et vos difficultés liées à cette épidémie
- Collaborer à la recherche de solutions et assurer la remontée d'information vers les instances locales et régionales.

**Personnes âgées et/ou en perte d'autonomie, territoire du Pays d'Arles :**

#### Association ALP'AGES Coordination :

Standard : **04 90 92 60 05**

Durant cette première phase de déconfinement, pas d'accueil physique, mais l'accueil téléphonique est maintenu aux horaires habituels :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi fermeture à 16h30.

> Coordination autour des situations individuelles complexes en appui aux professionnels du territoire dans l'objectif d'éviter les ruptures de prise en charge, l'aggravation de situations fragiles, et d'assurer la continuité de la réponse.

> Coordination territoriale : en étroite articulation avec la CPTS, recensement des ressources mobilisables sur le territoire en cette période de crise sanitaire ; recueil des freins et leviers rencontrés par les structures, professionnels dans l'adaptation de leur activité, la protection des équipes, résidents et personnes accompagnées, etc. ; partage au niveau local avec les autres acteurs des secteurs médico-social, social et sanitaire, et mutualisation à l'échelle départementale, avec les autres membres de l'équipe de pilotage projets de la Plateforme Territoriale d'Appui aux professionnels, pour transmission à l'ARS notamment.

## **Personnes en situation de handicap**

**Inter Parcours** : [secretariat@parcours-handicap13.fr](mailto:secretariat@parcours-handicap13.fr)

Depuis le 11 mai, un nouveau chapitre de la crise sanitaire du Covid-19 s'ouvre avec la mise en place du plan de déconfinement. Le Mouvement Parcours Handicap 13 poursuit sa mobilisation pour vous informer au mieux pendant cette période.

Il vous propose sur son site internet une mise à jour des dispositifs existants et des initiatives solidaires en direction des personnes en situation de handicap et de leurs familles dans les Bouches-du-Rhône et les modalités de réouverture des services et structures dans le département des Bouches-du-Rhône, ainsi qu'un recueil d'informations nationales.

Cet état des lieux est disponible en [cliquant ici](#).

## **Personnes présentant des conduites addictives**

**DICAdd13 - Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie des Bouches-du-Rhône**

> Poursuite de l'activité d'information, orientation, et coordination des parcours de santé en addictologie sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône.

> A destination des professionnels et des particuliers

> Standard ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

Contact de la plateforme : **04 91 10 46 07** (nouveau numéro) ou [dicadd13@ch-allauch.fr](mailto:dicadd13@ch-allauch.fr)

## Information, orientation et évaluation des besoins des personnes de 60 ans et plus et leur entourage

### 2 Pôles Infos seniors 13 sur le territoire

Les Pôles Infos seniors 13 sont des instances de coordination et de proximité destinées à répondre aux besoins :

- de toutes les personnes de plus de 60 ans, et de leur entourage, sans considération de revenus ni de critères de santé ;
- des professionnels intervenant dans le secteur gérontologique.

Ils prennent en compte tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées : accompagnement de la personne, accès à la vie sociale, culturelle et citoyenne, accès aux soins, qualité et confort de l'habitat et de son environnement.

#### Pôle Infos seniors Durance Alpilles

L'accueil physique reste suspendu durant cette première phase de déconfinement, mais l'accueil téléphonique est maintenu aux horaires habituels :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi fermeture à 16h30.

Intervient sur les communes suivantes :

Barbentane, Boulbon, Cabannes, Châteaurenard, Eygalières, Eyragues, Graveson, Maillane, Mas Blanc Des Alpilles, Mollégès, Noves, Orgon, Plan d'Orgon, Rognonas, Saint-Andiol, Saint-Etienne du Grès, Saint-Pierre-de-Mézoargues, Saint-Rémy de Provence, Tarascon, Verquières.

Standard : **04 90 92 60 05**

#### Pôle Infos seniors de la Ville d'Arles

Maintien de l'accueil téléphonique pour de l'information et de l'orientation du public et de l'appui autour des situations individuelles fragiles.

Présence physique de l'équipe sur le CCAS mais pas d'accueil physique du public (perspectives éventuelles de reprise de l'accueil début juin et sur rendez-vous).

Contact Pôle infos seniors : **04 90 49 47 83**

## Organisation de la prise en charge sanitaire en ville

Les dispositifs d'appui à la coordination du territoire et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays d'Arles poursuivent durant la période de crise sanitaire leur étroite collaboration en vue d'identifier les besoins et organisations nécessaires à la gestion de cette crise.

### Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays d'Arles (CPTS)

L'équipe de la CPTS (président, coordinatrice, chargée de mission et infirmière en pratique avancée), ainsi que plusieurs membres et bénévoles de la CPTS également mobilisés sur les maisons de santé pluri-professionnelles du territoire viennent en appui aux professionnels de santé (et notamment aux médecins généralistes et infirmiers libéraux) du territoire afin de structurer la réponse sanitaire en période de déconfinement :

> Organisation de la médecine de ville en phase épidémique :

\* Organisation générale des cabinets de ville et accompagnement des professionnels pour la reprise de leur activité (diffusion de bonnes pratiques, partage de ressources du territoire, harmonisation des pratiques).

\* Structuration spécifique à la prise en charge des patients diagnostiqués positifs au Covid-19 par la mise en place de tournées dédiées d'IDEL à l'échelle communale voire intercommunale pour certains endroits (appui méthodologique, diffusion de bonnes pratiques, partage de ressources du territoire, harmonisation des pratiques, gestion efficiente et distribution de matériel)

> Organisation du dépistage biologique (RT-PCR) des patients selon les recommandations nationales sur des sites dédiés (évolution des missions de certains centres ambulatoires Covid) et à domicile pour les patients qui ne peuvent pas se déplacer.

Contact – coordinatrice de la CPTS: [cptspaysdarles@gmail.com](mailto:cptspaysdarles@gmail.com)

---

## Organisation de la prise en charge en santé mentale en ville

### Centres Médico-Psychologiques (CMP) et Equipe mobile géronto-psychiatrique (EMGP) - Centre Hospitalier d'Arles et Centre hospitalier Spécialisé de Montfavet

Mobilisés pendant le confinement, les CMP du territoire et de l'EMGP (à destination des résidents des EHPAD et EHPA du secteur Durance Alpilles), poursuivent le suivi des personnes accompagnées en reprenant de manière plus soutenue les accueils physiques sur site (CMP et EHPA principalement), et s'assurant du respect des mesures de protection de rigueur.

Pour obtenir les coordonnées des CMP du territoire, contacter le standard d'Alp'Ages : **04 90 92 60 05**

---

### Communes et CCAS

Les communes du territoire reprennent progressivement l'activité habituelle, avec des aménagements spécifiques.

Pour plus de renseignements et connaître les numéros à contacter, consulter les sites internet des communes ou se rapprocher du standard d'Alp'Ages  
**Coordination : 04 90 92 60 05.**

---

### Maisons Départementales de la Solidarité

#### MDST Durance Alpilles (Nord Bouches du Rhône)

Accueil téléphonique de 8h30 à 17h.

Permanence assurée pour les situations urgentes - veille sociale mutualisée sur la MDS de Châteaurenard (pour les 3 MDS de Châteaurenard, St Rémy de Provence et Tarascon)

Accueil sur site (après évaluation par une assistante sociale) pour aide alimentaire avec rupture totale de ressources, cas de maltraitance (enfants, adultes), etc.

Contactez la MDST DA au **04 13 31 75 86**

#### MDST Arles (Arles et ses hameaux, Stes Maries de la Mer, St Martin de Crau, les Baux de Provence, Le Paradou, Maussane et Fontvieille)

Réouverture au public à compter du 25 mai

Reprise progressive d'une activité classique et adaptation aux contraintes sanitaires

Contactez la MDST d'Arles au **04 13 31 78 63**

---



## Services d'aide à domicile (SAAD) et Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Durant la crise sanitaire, l'activité des services d'aide à domicile s'est adaptée afin d'assurer la continuité de service des aides à domicile en priorité pour les interventions auprès de personnes ayant besoin d'aide aux actes essentiels de la vie (aide au lever/coucher, aide à la toilette, aide à la prise de repas etc...), et les plus isolées.

En fonction de la volonté des personnes à réenclencher les interventions et en fonction de la capacité d'intervention du SAAD (personnel et matériel de protection), les interventions initialement identifiées comme « non essentielles » peuvent reprendre lorsqu'elles ont été suspendues.

De même, les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) poursuivent et adaptent leurs interventions au contexte de crise.

Alp'Agés Coordination réalise une veille auprès de ces acteurs.

Coordonnées des services d'aide et de soins à domicile du territoire : contacter le standard d'Alp'Agés **04 90 92 60 05**

---

## Informations sur les portages de repas, livraison de courses

### Au niveau national :

#### Croix Rouge Française

> Livraisons de paniers « standard » payants, par 2 personnes bénévoles (gilet croix rouge), possibles le weekend en fonction des conditions d'ouverture des commerces et des disponibilités des bénévoles.

> Pas de commande personnalisée. /!\ les paniers ne sont pas adaptés aux personnes qui doivent suivre un régime particulier (sans sucre, sans sel, sans gluten, etc...)

> 1 panier peut être livré gratuitement pour les personnes en difficulté financière

> Possibilité de livraison de médicaments (retrait par les bénévoles des médicaments préparés au préalable par la pharmacie habituelle de la personne - carte vitale + carte mutuelle déjà enregistrées).

*Données à transmettre impérativement pour organiser un rendez-vous avec des bénévoles : nom, prénom, adresse, téléphone*

Centralisation des demandes d'aide sur le numéro national **09.70.28.30.00** qui réoriente au niveau local.

### **Au niveau local :**

L'équipe d'Alp'Ages a recensé l'offre disponible (initiatives de bénévoles, services de commerçants adaptés durant la crise, actions mises en œuvre par les communes etc.) ; des mises à jour régulières sont effectuées.

Contactez le standard d'Alp'Ages pour plus d'informations : **04 90 92 60 05**

---

### **Etablissements d'hébergement (EHPA et EHPAD)**

#### **Au niveau local :**

Grâce à la remontée d'informations par les établissements d'hébergement, l'équipe d'Alp'Ages réalise une veille qui permet de recueillir des éléments relatifs à la disponibilité éventuelle de places (offre générale et spécifique comme des places en secteur fermé), mais aussi les freins et leviers rencontrés dans l'adaptation de l'activité de ces acteurs, la protection des équipes, résidents et personnes accompagnées, etc. ; des mises à jour régulières sont effectuées.

Contactez le standard d'Alp'Ages pour plus d'informations : **04 90 92 60 05**

---

### **Actions bénévoles**

#### **Au niveau national**

Le gouvernement a mis en place une plate-forme qui appelle à la mobilisation générale des solidarités

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

#### **Au niveau local**

#### **Les Petits Frères des Pauvres**

> Bénévoles de proximité organisés pour téléphoner régulièrement aux personnes accompagnées, des envois de cartes postales et liens numériques pour les plus connectés.

> Possibilité de services : si isolement ou situations d'extrême vulnérabilité individuelle (faire les courses, déposer un courrier, aller chercher les médicaments)

> Distribution de ressources alimentaires et/ou des financières pour PA en difficultés.

Contact - Coordinatrice : **07 50 65 72 87**

---

## Aide aux aidants

### Au niveau national

#### Réseau Boost

Plateforme téléphonique de coaching à destination des aidants (recrutement de coachs expérimentés pour couvrir les besoins nationaux)

Public cible : ensemble des aidants quel que soit l'âge ou la pathologie de la personne aidée.

Contact : **09 80 80 90 31** - appel de 8h à 22h.

Pour en savoir plus : <https://www.reseauboost.com/outils-de-communication-covid-19/>

### Au niveau local

#### Association A3 – Aide aux aidants

Durant la crise sanitaire, continuité de la Plateforme téléphonique, du lundi au vendredi aux horaires habituels, de 9h à 17h à l'écoute des aidants et des partenaires.

Interruption des accueils physiques, des activités de répit et des sorties. Organisation d'ateliers virtuels d'échanges entre aidants (*en présence de la responsable d'accompagnement et la psychologue*), foire aux questions sur les maladies neuro-évolutives (*en présence de la psychologue*) et ateliers virtuels de sophrologie.

Contact : **07 77 28 85 65**

#### Association Nouveau Souffle

Accompagnement gratuit par téléphone pour écouter et soutenir les aidants - Professionnels coachs certifiés ayant été confrontés personnellement au rôle souvent éprouvant d'aidant et accompagnant régulièrement des aidants  
1 à 3 séances selon les souhaits

Ecrivez à [aidants@nouveausouffle-asso.com](mailto:aidants@nouveausouffle-asso.com) - rappel dans les 24h

---

## Soutien psychologique aux professionnels

### Au niveau national

- **Conseil National de l'Ordre des Médecins**, pour tous les professionnels de santé, numéro vert au **0800.288.038** (24/24, 7/7)
- **Ministère, professionnels de santé en difficulté** au **0800.800.854**
- **Ministère, médecins et aux internes** au **0826.000.401**
- **L'association Soins aux Professionnels en Santé** : psychologues bénévoles 24/24, 7/7 au **0805.23.23.36**

### Au niveau local

**Dispositif d'écoute et de soutien psychologique professionnel dédié aux soignants et personnels des EHPAD/ SSIAD et SAD proposé par des professionnels volontaires - via la CPTS :**

Entretiens téléphoniques, individualisés d'aide psychologique aux professionnels de santé en exercice ou en période d'arrêt :

Appeler le **07 68 46 82 13** (numéro amené à évoluer)

Le dispositif est accessible 7 jours sur 7 de 14H à 18H (nouveaux horaires).

Ce dispositif est opérationnel jusqu'à au moins fin juin.

### **Cellule d'urgence médico-psychologique dispositif du Vaucluse #COVID19 (CH Montfavet/ SAMU)**

Cellule d'écoute et de soutien téléphonique à destination des soignants et salariés de structures sanitaires et sociales

Disponible du Lundi au Vendredi de 9h à 17h (service gratuit), en coordination avec la CUMP 84 et les psychologues du CHM

Contact : **04 90 03 95 74**

---

## Soutien psychologique au grand public

### Au niveau national

#### **Association ASTREE**

<http://www.astree.asso.fr/fr/decouvrir-astree/nos-actualites/soutien-telephonique-pendant-le-confinement> modifier lien

## Croix Rouge Française

Toute personne confinée en situation d'isolement social peut appeler 7j/7, de 8h à 20h, le **09 70 28 30 00** pour bénéficier d'une écoute chaleureuse et rassurante de la part d'un volontaire ou d'un professionnel du soutien psychologique.

## Petits Frères des Pauvres

Standard téléphonique pour les personnes qui souhaitent dialoguer.

Ligne d'écoute et de soutien téléphonique des Petits Frères des Pauvres, destinée aux personnes de plus de 50 ans souffrant de solitude et d'isolement (ouverte tous les jours y compris les week-ends et jours fériés de 15h à 20h).

Horaires élargis pour notre ligne d'écoute nationale « Solitud'Ecoute », au **0 800 47 47 88** (appel anonyme et gratuit)

## Au niveau local

### Plateforme médico-psychologique d'écoute téléphonique (pour la région PACA)

Numéro vert **04 97 13 50 03** opérationnel de 9h à 17h du lundi au vendredi jusqu'à la fin du mois de mai (éventuelle prolongation en fonction des besoins).

### Cellule d'urgence médico-psychologique dispositif du Vaucluse #COVID19 (CH Montfavet/ SAMU)

**Accompagnement au deuil** : pour famille ayant perdu un proche du COVID  
Disponible du Lundi au Vendredi de 9h à 17h (service gratuit), en coordination avec la CUMP 84 et les psychologues du CHM  
Contact : **04 90 03 95 74**

## Soutien de la Plateforme d'Aide aux Aidants A3

Plateforme téléphonique ouverte tous les jours aux horaires habituels, 9h à 17h à l'écoute des aidants : **07.77.28.85.65**

## CCAS d'Arles

Possibilité de solliciter une psychologue intervenant pour le CCAS, via une fiche de transmission

Consultations réalisées par téléphone.

Demande à transmettre à un professionnel du CCAS / Pôle infos seniors, qui orientera vers la psychologue.

Contact : **04 90 49 47 83**

## Aspects juridiques et réglementaires / Protection des personnes vulnérables

### Au niveau national et départemental

=> Adaptation de l'activité pénale et civile des juridictions aux mesures de prévention et de lutte contre la pandémie COVID-19.

### Services de protection judiciaires des majeurs

L'activité est maintenue, les contacts téléphoniques sont privilégiés, mais les visites à domicile restent possibles sous réserve de l'application des mesures barrières.

### Tribunaux du département

Retour progressif à un fonctionnement plus classique.

> Présence sur site des équipes

> Envoi des demandes de protection et signalements selon la procédure habituelle

> Reprise progressive des audiences sur les tribunaux du département.

Néanmoins, limitation du nombre d'auditions : recours dès que possible à une procédure sans audition ni audience qui permettra d'éviter toute convocation ou tout transport non indispensables. Il conviendra pour cela que le juge dispose d'un certificat émanant d'un médecin inscrit sur la liste du procureur de la République pour écarter l'audition conformément à l'article 432 du code civil.

> Les demandes de protection judiciaire qui seraient devenues caduques entre le 12 mars 2020 et le 24 juin 2020 en application de l'article 1227 du code de procédure civile ne seraient caduques que le 24 août 2020.

> Les mesures de sauvegarde de justice qui seraient devenues caduques entre le 12 mars 2020 et le 24 juin 2020 en application de l'article 439 du code civil verraient leur durée de validité prorogée jusqu'au 24 août 2020. »

### Au niveau local

### Tribunal Judiciaire de Tarascon

*Cf. éléments cités ci-dessus sur les tribunaux*

> Reprise des auditions sur le Tribunal judiciaire de Tarascon aux dates prévues depuis le 11 mai.

> Modalités pratiques d'accès :

- Convocations à horaires différenciés
- Accès au tribunal limité (avec convocations)
- Utilisation recommandée d'un stylo personnel (à défaut, vous serez invités à vous désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique avant de signer les procès-verbaux d'audition)
- Port du masque également recommandé ; il est rendu obligatoire lorsque les mesures de distanciation physique ne peuvent être respectées (s'il y a de nombreuses parties notamment) – Se munir de son propre masque

Pour tout complément d'information s'adresser à Alp'Agés Coordination :  
**04 90 92 60 05.**

---

*Cet outil support est une synthèse d'informations utiles liée au contexte de l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de la collaboration entre les acteurs de l'appui à la coordination.  
Les informations qu'il contient sont non-exhaustives et susceptibles d'évoluer au regard de l'activité et de l'organisation du territoire.*